



A/S d'une personne en situation irrégulière

Par **JASSMINE**, le **03/05/2010** à **19:06**

Bonjour,

J'ai une amie qui est mariée et habite en France depuis dix ans, elle voulait adopter sa petite nièce, elle l'a ramenée en France à l'âge de 5 mois avec le papier d'adoption de l'Algérie, où elle résidait avant, mais le jour en rentrant en France elle n'a pas pu faire enregistrer son passeport ou faire figurer sa nièce, car ce jour-là la douane était en grève, mais le lendemain elle est allée à la préfecture, et elle leur avait expliqué la situation, mais le problème; ils voulaient rien savoir et ils lui ont dit, qu'elle ramène la petite chez ses parents.

J'ai de la peine pour la petite elle a maintenant presque six ans et elle n'a pas encore vu sa mère biologique, et la mère adoptive elle peut même pas rentrer en Algérie en laissant sa fille.

Vous comprenez pourquoi aujourd'hui je m'oriente vers vous, pour que vous puissiez m'informer ou me dire s'il y a d'autres solutions.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez recevoir, mes salutations distinguées.